



BTSA

# Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise AGRICOLE

Option Transition agricole dans les territoires métropolitains

## Quels métiers ?

Le BTSA ACS'AGRI permet l'installation en tant qu'exploitant agricole mais aussi l'accès à des postes variés dans les activités de conseils et d'expertise (gestion, technique, conseil, formation, animation, finances...), au sein d'exploitations agricoles, de coopératives, d'organismes de développement agricole mais aussi dans des entreprises du secteur de la production, des services et de l'approvisionnement.

## Formation

Le BTSA ACS'AGRI s'articule autour du pilotage stratégique d'une entreprise agricole, de la gestion économique et financière de l'entreprise et de la conduite technique des productions végétales et animales dans une perspective de multiperformance et de résilience. L'accompagnement au changement stratégique des entreprises est également abordé. La formation permet d'acquérir des connaissances techniques (agronomie, zootechnie, gestion...), de maîtriser des outils de diagnostic et d'analyse et développer des compétences en accompagnement de projet, communication, gestion de projet etc...

L'agroécologie et l'approche stratégique sont au cœur de la formation, permettant aux futurs techniciens d'appréhender la complexité, les mutations et les enjeux actuels du monde agricole. Cette formation n'exige pas de connaissances agricoles préalables.

### Durée de la formation

Le programme de la formation s'étale sur **2 ans**. Les demandes d'inscription sont étudiées entre juin et novembre.

**Cas particulier :** les candidats dispensés du tronc commun (blocs 1, 2 et 3) peuvent bénéficier d'une réduction de la durée de formation, sous certaines conditions, et **après acceptation du responsable de formation**.

Les dates d'inscription en formation sont précisées sur notre site internet : [ead.institut-agro.fr](http://ead.institut-agro.fr)

### Contenu

La formation est organisée en 8 blocs de compétences, chacun répondant à une capacité déclinée en sous-capacité.

#### • 3 blocs de compétences de matières générales

- B1** S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- B2** Construire son projet personnel et professionnel
- B3** Communiquer dans des situations et des contextes variés

#### • 5 blocs de compétences spécifiques au BTSA ACS'AGRI

- B4** Piloter des systèmes biotechniques dans une perspective de multiperformance
- B5** Assurer la gestion administrative, économique et financière de l'entreprise agricole
- B6** Manager l'activité de l'entreprise agricole
- B7** Piloter un projet stratégique d'entreprise agricole
- B8** Accompagner le changement stratégique territorialisé dans les entreprises agricoles

### Stage

La formation inclut **des stages en milieu professionnel obligatoires pour une durée de 8 à 16 semaines en France ou à l'étranger**.

Un stage de 6 semaines minimum doit être réalisé dans une exploitation agricole (durée conseillée de 8 semaines).

Un stage de 2 semaines minimum doit être réalisé dans un organisme professionnel agricole qui accompagne des agriculteurs ou agricultrices ou des collectifs dans des changements stratégiques (durée conseillée de 4 semaines).

Les stages doivent être réalisés en priorité sur la 1ère année de formation et doivent se terminer au plus tard le 31 décembre de l'année d'examen.

Les stages sont essentiels pour développer les capacités professionnelles et mettre en œuvre les acquis de la formation mais ils sont également déterminants pour préparer l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études. Enfin, les stages sont les supports des évaluations terminales de l'examen pour les blocs 5 à 8.

### Sessions de regroupement\*

5 sessions de regroupement font partie du programme de la formation.

Elles se déroulent en alternance dans deux établissements de l'enseignement agricole partenaires, à Saint Genest Malifaux (Loire 42) et à Marvejols (Lozère 48).

Les frais d'hébergement, de restauration et de transport sont à la charge de l'apprenant.

Les sessions sont essentielles pour optimiser la formation et les chances de réussite à l'examen. Elles sont également une grande source de motivation.

Des classes virtuelles sont également proposées tout au long de la formation.

### Tarifs

Consultez les tarifs à jour sur [ead.institut-agro.fr](http://ead.institut-agro.fr)

## Examen

8 épreuves valident le BTSA, une pour chaque bloc de compétences. Les épreuves ont lieu en juin.

Le diplôme est délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves. Une moyenne inférieure à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves professionnelles (E4 à E8), ou une note inférieure à 06 sur 20 à l'une des épreuves professionnelles, est éliminatoire. Si la moyenne générale est comprise entre 09 et 10 sur 20 et si le candidat a une moyenne supérieure à 10 pour l'ensemble des épreuves professionnelles et ne présente aucune note inférieure à 06 pour chacune des épreuves E4 à E8, le jury peut décider, au vu des éléments d'appréciation à sa disposition, soit d'attribuer des points supplémentaires et de déclarer le candidat admis, soit de l'ajourner.

| Épreuves |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Coef. | Durée   | Modalité                               |
|----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|---------|----------------------------------------|
| E1 -     | S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui<br>C1-1 - Saisir les enjeux de la réalité socio-économique<br>C1-2 - Se situer dans des questions de société<br>C1-3 - Argumenter un point de vue dans un débat de société                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 1     | 4 h 00  | écrit                                  |
| E2 -     | Construire son projet personnel et professionnel<br>C2-1 - S'engager dans un mode de vie actif et solidaire<br>C2-2 - S'insérer dans un environnement professionnel<br>C2-3 - S'adapter à des enjeux et des contextes particuliers<br>C2-4 - Conduire un projet                                                                                                                                                                                                                                                      | 1     | 30 min. | oral                                   |
| E3 -     | Communiquer dans des situations et des contextes variés<br>C3-1 - Répondre à des besoins d'information pour soi ou pour un public<br>C3-2 - Communiquer en langue étrangère<br>C3-3 - Communiquer avec des moyens adaptés                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 1     | 40 min. | oral épreuve s'appuyant sur des écrits |
| E4 -     | Piloter des systèmes biotechniques dans une perspective de multiperformance<br>C4-1 - Évaluer la performance globale d'un système biotechnique<br>C4-2 - Ajuster, dans un contexte de transitions, la conduite d'un système de culture<br>C4-3 - Ajuster, dans un contexte de transitions, la conduite d'un système d'élevage<br>C4-3 - Ajuster, dans un contexte de transitions, la conduite d'un système d'élevage                                                                                                 | 1     | 45 min. | oral épreuve s'appuyant sur des fiches |
| E5 -     | Assurer la gestion administrative, économique et financière de l'entreprise agricole<br>C5-1 - Répondre aux échéances réglementaire, fiscales, sociales, comptables et juridiques<br>C5-2 - Évaluer la performance économique et financière de l'entreprise agricole<br>C5-3 - Estimer les conséquences économiques, sociales, juridiques et financières de la mise en œuvre d'un projet                                                                                                                             | 1     | 40 min. | oral épreuve s'appuyant sur un dossier |
| E6 -     | Manager l'activité de l'entreprise agricole<br>C6-1 - Organiser la combinaison des facteurs de production<br>C6-2 - Manager une équipe de travail<br>C6-3 - Mettre en œuvre une démarche Qualité Hygiène Sécurité Environnement                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 1     | 30 min. | oral épreuve s'appuyant sur des fiches |
| E7 -     | Piloter un projet stratégique d'entreprise agricole<br>C7-1 - Évaluer la performance globale de l'entreprise agricole<br>C7-2 - Conduire une évaluation prospective de la résilience de l'entreprise agricole<br>C7-3 - Concevoir un projet stratégique d'entreprise multiperformante et résiliente et son suivi dans le temps                                                                                                                                                                                       | 1     | 40 min. | oral épreuve s'appuyant sur un dossier |
| E8 -     | Accompagner le changement stratégique territorialisé dans les entreprises agricoles<br>C8-1 - Faire émerger les besoins d'accompagnement stratégique d'un acteur et/ou d'un collectif d'acteurs dans un contexte territorial donné<br>C8-2 - Contribuer à la mise à disposition de ressources utiles à l'accompagnement stratégique d'un acteur et/ou d'un collectif d'acteurs<br>C8-3 - Contribuer à la construction d'un plan opérationnel d'accompagnement stratégique d'un acteur et/ou d'un collectif d'acteurs | 1     | 40 min. | oral épreuve s'appuyant sur des fiches |

### Formation en « parcours complet » en 2 ans

Les candidats en « parcours complet » passent l'intégralité des épreuves d'examen.

#### Conditions d'inscription :

- soit être titulaire d'un des diplômes suivants :
  - Brevet de technicien agricole, toutes options
  - Brevet de technicien, toutes options
  - Baccalauréat général, toutes séries
  - Baccalauréat technologique, toutes séries
  - Baccalauréat professionnel, toutes séries
  - DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires) options A et B
- soit être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 4, enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP),
- soit avoir accompli la scolarité complète conduisant à l'un des grades, titres ou diplômes précités, et sur avis du responsable de formation,

- soit justifier de l'équivalent de deux années d'activités professionnelles à temps plein, à la date du début de la formation,
- soit avoir suivi une formation à l'étranger et après une demande de dérogation auprès du directeur de la DRAAF\*.

### Dispense d'épreuves

Les candidats **déjà titulaires d'un BTS, BTSA, DUT, BUT, DEUG, DEUST** ou d'une **Licence 2** peuvent demander la dispense des épreuves **E1** (épreuve nationale terminale), **E2** et **E3** (épreuves terminales).

### Conditions de redoublement

Nous contacter pour plus de renseignements.

\* DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt